

République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

Université de Carthage

École Nationale d'Ingénieurs de Carthage

CONVENTION - STAGE D'ÉTÉ

Article 1 : La présente conve	ention règle les rapports entre :	
	nent universitaire : École Nationale d'Ing	génieurs de Carthage (ENICarthage).
	: MONSIEUR HASSEN ZAIRI	
Et		
L'établissement d'accueil :		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Adresse:		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Représenté par :	Tuteur du Sta	ge :
E-mail:	Tél :	Fax :
Concernant l'étudiant Stag	igira	
Formation :		
	matique, ☐ Génie Electrique, ☐ Génie :	Industriel
Nº CIN ·	Nº tálánhona :	E-mail:
Pour la durée :		L-man.
	/ au : /	/
Du/	/	
stagiaire à l'ENICarthage, et	fait partie intégrante de son programme	en rapport avec la spécialité suivie par le d'études. L'étudiant stagiaire demeure sous t soumis aux règles générales en vigueur dans
l'établissement d'accueil.	•	
bénéficier à l'étranger de la l l'étudiant stagiaire ou, en cas	égislation tunisienne en vigueur relative s d'impossibilité, le tuteur dans l'établiss e. Dès réception, l'ENICarthage établit	iale. Il bénéficie en Tunisie et continue à aux accidents du travail. En cas d'accident, sement d'accueil, avise dans les plus brefs délais la déclaration d'accident et l'envoie au service
tiendront mutuellement infor et prendront, d'un commun a	més des difficultés (notamment liées au	olissement d'accueil de l'étudiant stagiaire se x manquements de l'étudiant stagiaire désigné) ogique, les dispositions nécessaires pouvant aller
stage. Une copie du rapport o		à l'école un livret de stage et un rapport de ans l'établissement d'accueil. Le responsable ation de stage spécifiant sa durée.
A Tunis, le	, le	A Tunis, le
Etudiant Stagiaire (Signature)	Etablissement d'Accueil (signature et cachet)	Directeur de l'ENICarthage (signature et cachet)